

Je me réserve au surplus de me faire plus particulièrement rendre compte de vos observations et je recevrai avec plaisir toutes celles du même genre que vous pourriez avoir encore à me communiquer.

Recevez, etc.¹.

Voici d'ailleurs le *Projet d'établir un Comptoir en Cochinchine* adressé le 15 novembre 1818 par le sieur JANSSAUD à S. E. M. le Comte MOLÉ², Ministre de la Marine et des Colonies :

Monseigneur,

Nous sommes arrivés à cette heureuse époque où tous les genres d'industrie prenant un libre essor vont accroître et multiplier les richesses de l'État.

Le commerce maritime que l'on peut considérer comme la source qui alimente tous les autres, longtemps opprimé jusqu'à l'anéantissement, se relève aujourd'hui (non sans efforts) et cherche à se créer de nouvelles ressources, sous les auspices d'un gouvernement protecteur et la garantie d'une paix que tout nous promet devoir être durable.

Je me suis persuadé, Monseigneur, que tout ce qui avait quelques rapports à ce commerce ne pourrait manquer d'intéresser Votre Excellence, et plein de confiance dans cette idée je viens lui soumettre le Projet d'un Établissement que je me propose d'aller former en Cochinchine, et de l'exécution duquel je m'occupe en ce moment.

Ayant fréquenté les mers de l'Inde pendant plusieurs années, j'ai pu m'y convaincre de l'importance dont le commerce de la Cochinchine serait susceptible de devenir pour nous. Mais pour le faire avec succès il faut qu'un établissement dans le pays même y fasse naître la confiance et encourage les habitants à se livrer davantage à la culture de ce genre de production dont nous leur assurerions annuellement

1. *Archives des Affaires étrangères.*

2. *Louis Maltheu*, Comte MOLÉ, né à Paris, le 24 janvier 1781; † au château de Champlâtreux, le 23 nov. 1855. — Ministre de la Marine, 12 sept. 1817-déc. 1818.